

**MAIRIE DE VARIZE-
VAUDONCOURT**
(57220)

14 Route de Bannay
☎ et télécopie : 03 87 64 21 67

NOTICE EXPLICATIVE

Déclassement du statut de voie communale de la portion est-ouest du Chemin de Léovillers longeant les propriétés bâties, en vue d'aliénation

a) présentation générale

Le Chemin de Léovillers est érigé au statut de voie communale sur tout le linéaire desservant les habitations, à savoir sur la parcelle n° 38 courant du sud au nord depuis la Route Départementale n° 103 m, puis sur une longueur de 75 mètres d'est en ouest à l'amorce de la parcelle n° 37, le long des habitations. Au-delà, cette dernière parcelle ne possède plus de vocation de desserte autre qu'agricole et possède le statut de chemin d'exploitation.

b) finalité de l'enquête

Les propriétaires riverains M. KUHN et Mme. PERREIN ont émis le souhait de disposer de cette portion de voie de 75 mètres aux fins de valoriser leur propriété pour y créer une mini-ferme, un espace de restauration, un jardin paysager et des chambres d'hôtes, initiative qui requiert la prise de possession totale de l'emprise de la voie actuelle. Le but de l'enquête est de procéder au déclassement de la portion de voie en cause, sur une longueur de 75 mètres, pour permettre son aliénation à titre onéreux au demandeur, sachant que la continuité de l'accès aux terres agricoles desservies par cette parcelle n° 37 a déjà été réalisée par les exploitants, conformément au tracé figurant sur les plans annexés.

VARIZE-VAUDONCOURT, le 2 décembre 2020



Le Maire,

F. ROGOVITZ

Vu, le commissaire-enquêteur,
